



7 janvier 2021

COVID-19 – DIRECTIVES DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Veuillez prendre note que suite aux directives du gouvernement la Municipalité se doit d'être en télétravail et ce jusqu'au 7 février 2021, inclusivement.

Donc, l'édifice municipal demeura fermé.

Une communication vous sera envoyée pour vous transmettre les nouvelles directives à suivre à compter du 8 février 2021.

Le service téléphonique et les courriels seront à votre disposition, en cas de besoin.

418-459-6872

munsthilaire@telstep.net

Pour toutes question concernant le déneigement ou en cas de bris majeur des infrastructures, vous pouvez communiquer avec M. Roger Breton au 418-459-6860.

Si la COVID-19 vous inquiète et que vous avez des symptômes, vous pouvez contacter, sans frais, le 1-877-644-4545.

Direction générale